

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>En exercice</i> : 15	<i>votants</i> : 12	<i>Pour</i> : 12	<i>Abstention</i> : 0	<i>Contre</i> : 0
-------------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille dix-huit, le 28 mars 2018 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 12 mars 2018.

**PRESENTS** :

ABBES Jean Gérard	<i>Absent</i>	JULIEN Monique	<b>POUR</b>	MOUTIER Chantal	<i>Absente</i>
BAZINET Bernard	<b>POUR</b>	LEONARD Roger	<b>POUR</b>	PELLEVOISIN Joël	<b>POUR</b>
BARTEAU Etienne	<b>POUR</b>	MALLEMANCHE Valérie	<b>POUR</b>	PEYRAZAT Pierre	Ne participe pas au vote, s'est retiré de la salle de CM
CHABOT-LALAY Patricia	<b>POUR</b>	MARENDA Yoann	<b>POUR</b>	PIALHOUX Laurent	<b>POUR</b>
GRASSET Marie-Madeleine	<b>POUR</b>	METIFEU Francis	<b>POUR</b>	ROUMAT Gérard	<b>POUR</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S)**: Chantal MOUTIER : procuration à M. Pierre PEYRAZAT

**ABSENTS**: M. Jean-Gérard ABBES,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Bernard BAZINET

**2018-16 Vote du compte administratif du budget photovoltaïque de l'année 2017**

Après avoir entendu la présentation de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la commune d'Augignac,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Monsieur Roger LEONARD a été désigné pour présider la séance lors du vote de l'adoption du compte administratif du budget photovoltaïque de l'année 2017, et que Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire, s'est retiré,

Délibérant sur le compte administratif du budget photovoltaïque de l'exercice 2017 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le comptable,

Déposé à la-Préfecture le :

Commune d'Augignac

Affichage le

Page 1 sur 2

AR PREFECTURE

024-212400162-20180328-CA2017\_PHOTOVOL-BF  
Regu le 11/04/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget photovoltaïque défini ci-après :

Exécution budgétaire	RECETTES.	DEPENSES	Résultat de l'exercice
Investissement	6 685,00	6 685,00	0
Fonctionnement	13 348,09	7 219,04	6 129,05
<b>Total</b>	<b>20 033,09</b>	<b>13 904,04</b>	<b>6 129,05</b>

Résultats cumulés	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Affectation du résultat 2016 en 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat à la clôture de l'exercice 2017
Investissement	0.00		0.00	0.00
Fonctionnement	12 364,78		6 129,05	18 493,83
<b>Total</b>	<b>12 364,78</b>		<b>6 129,05</b>	<b>18 493,83</b>

<b>Solde d'exécution d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>C/001</b> Report Section d'investissement Dépenses/Recettes
Restes à réaliser : dépenses	0,00	
Restes à réaliser : recettes	0,00	
<b>TOTAL Investissement</b>	<b>0,00</b>	
Affectation à l'investissement	0,00	<b>C/1068</b> Affectation Section d'investissement recettes
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>18 493,83</b>	
Reste en report à nouveau	<b>18 493,83</b>	<b>C/002</b> Report Section Fonctionnement recettes

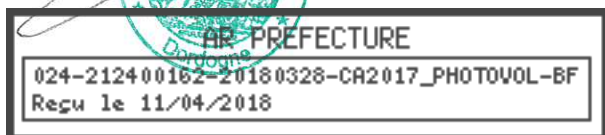
- constate pour la comptabilité du budget photovoltaïque les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au différents comptes
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
M. Pierre PEYRAZAT

Pour copie conforme en Mairie, le 03 avril 2018  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la-Préfecture le :  
Commune d'Augignac  
Affichage le  
Page 2 sur 2



**COMPTE DE RESULTAT 2017**

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges nettes sur cessions de VMP		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	-555,95	
<b>A + B - RESULTAT COURANT</b>		-340,41
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations	6 685,00	6 685,00
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	6 685,00	6 685,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	6 685,00	6 685,00

AR PREFECTURE

024-212400162-20180328-CA2017\_PHOTOVOL-BF  
Regu le 11/04/2018


**COMPTE DE RESULTAT 2017**

30201 - REGIE PHOTOVOLTAIQUE-AUGIGNAC

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		13 348,09		13 549,20
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		7 219,04		7 204,61
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE		6 129,05		6 344,59

AR PREFECTURE

024-212400162-20180328-CA2017\_PHOTOVOL-

Regu le 11/04/2018

## Résultats budgétaires de l'exercice

30201 - REGIE PHOTOVOLTAIQUE-AUGIGNAC

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 685,00	25 049,78	31 734,78
Titres de recette émis (b)	6 685,00	13 348,09	20 033,09
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	6 685,00	13 348,09	20 033,09
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 685,00	25 049,78	31 734,78
Mandats émis (f)	6 685,00	7 219,04	13 904,04
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Depenses nettes (h = f - g)	6 685,00	7 219,04	13 904,04
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	0,00	6 129,05	6 129,05
(h - d) Déficit	0,00		

AR PREFECTURE

024-212400162-20180328-CA2017\_PHOTOVOL-E

Regu le 11/04/2018

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2017

30201 - REGIE PHOTOVOLTAIQUE-AUGIGNAC

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	12 364,78	0,00	6 129,05	0,00	18 493,83
Fonctionnement	12 364,78	0,00	6 129,05	0,00	18 493,83
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	12 364,78	0,00	6 129,05	0,00	18 493,83

AR PREFECTURE

024-212400162-20180328-CA2017\_PHOTOVOL-4F  
Regu le 11/04/2018

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 15  
 Nombre de membres présents 12  
 Nombre de suffrages exprimés 12

VOTES : Pour 12  
 Contre -  
 Abstentions -

Date de convocation : 12/03/2018

Présenté par M. Pierre PEYRAZAT, Maire,

A AUGIGNAC, le 28/03/2018  
 M. Pierre PEYRAZAT, Maire,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.  
 A AUGIGNAC, le 28/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par M. Pierre PEYRAZAT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2018 et de la publication le 11/04/2018.

A AUGIGNAC, le 11/04/2018.

P. Pierre PEYRAZAT  
 Maire,



AR PREFECTURE

024-212400162-20180328-CA2017\_PHOTOVOL-BF  
 Regu le 11/04/2018